



## Courrier de rentrée

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,

Votre enfant est inscrit ou réinscrit à l'école Notre-Dame pour la rentrée de septembre 2023.

Les élèves de l'école Notre-Dame feront leur rentrée le **lundi 4 septembre 2023 à 8h30** (et pour certains élèves de PS le mardi 5 septembre)

Afin de préparer au mieux cette nouvelle rentrée, nous vous prions de bien vouloir **lire attentivement toute la circulaire de rentrée**. Celle-ci vous communique de nombreuses informations sur la vie et le fonctionnement de l'école.

### DOCUMENTS À CONSULTER sur le site

Le règlement financier

Le règlement du restaurant scolaire et du périscolaire.

Les listes de fournitures

Le règlement intérieur - **à conserver et à lire avec votre enfant** - il pourra être amené à évoluer au fil de l'année

L'assurance Mutuelle Saint-Christophe



DOCUMENT  
A CONSERVER



**La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre à 8h30**

Toutes les absences le jour de la rentrée devront être justifiées avant la rentrée par écrit  
(mail au secrétariat : [secretariatndame@ndame-stpaul-reze.fr](mailto:secretariatndame@ndame-stpaul-reze.fr))

**HORAIRE DE L'ÉCOLE :** De 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30  
(4 jours/semaine : du lundi au vendredi – il n'y a pas classe le mercredi matin)

Le portail de l'école ouvre ses portes 10 minutes avant (8h20 et 13h20) :

- Pour les enfants de PS : les parents les accompagnent jusqu'à la classe le matin et l'après-midi (prévoir d'arriver à 13h20 pour le passage aux sanitaires et le coucher) Les entrées et sorties se font par le portillon bleu qui donne sur la cour maternelle (par le chemin Fontaine Launay).
- pour les élèves de MS : l'accueil des enfants se fait à l'entrée de la classe et la sortie des enfants se fait au portillon bleu qui donne sur la cour maternelle uniquement pour les élèves e MSA (par le chemin Fontaine Launay)
- pour les élèves de GS : l'accueil et la sortie des élèves se font par le portail qui donne sur le Lycée (accès par l'avenue Louise Michel).
- les élèves de l'élémentaire (CP à CE2) entrent et sortent par le portail principal. Ils regagnent leur classe seuls à partir de 8h20 et la cour à 13h20.

Pour des raisons de sécurité, les différents portails ferment à clé à 8h30 et 13h30.



Pour les absences ou retards, merci de bien vouloir envoyer un courriel à [secretariatndame@ndame-stpaul-reze.fr](mailto:secretariatndame@ndame-stpaul-reze.fr) ou téléphoner au secrétariat au : **02.40.75.74.22**

avant 9h00

### DATES DES VACANCES

Toussaint

Du vendredi 20 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023

Noël

Du vendredi 22 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024

Vacances d'hiver

Du vendredi 23 février 2024 au lundi 11 mars 2024

Du vendredi 20 avril 2024 au lundi 6 mai 2024

Sortie —————> Le vendredi 5 juillet 2024



### Ponts et jours fériés

Lundi 1er avril (Pâques)

Du jeudi 9 mai au lundi 13 mai (Ascension)

Lundi 20 mai (Pentecôte)

Le départ en vacances à lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Toutes les demandes d'autorisation d'absence pour convenances personnelles doivent être adressées par courrier auprès de l'IEN de notre circonscription.

## ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE (sous réserve de modification d'effectifs pendant l'été) :

Cheffe d'établissement : Béatrice DUCHEMIN			
maternelle		élémentaire	
<b>PSA</b>	Elodie Chaillot	<b>CPA</b>	Carole Leparoux
<b>PSB</b>	Stéphanie Prou	<b>CPB</b>	Odile Gueguen et Valérie Quelard
<b>MSA</b>	Yannez Bourreau	<b>CPC</b>	France Lezennec
<b>PSC-MSC</b>	Ingrid Bertho	<b>CE1C</b>	Emilie Violin
<b>PSD-MSD</b>	Gisèle Gaucher	<b>CE1D</b>	Gwénaëlle Colin
<b>GSA</b>	Chrystelle Richard	<b>CE1A-CE2A</b>	Anne-Laure Jamin
<b>GSB</b>	Emilie Righi	<b>CE1B-CE2B</b>	Béatrice Lumineau
Enseignant Spécialisé : Céline Jouaud			

**ASSURANCE SCOLAIRE : INDIVIDUELLE ACCIDENT :** La Mutuelle Saint Christophe L'organisme de Gestion a rendu cette assurance obligatoire. Celle-ci est intégrée dans le prix de la contribution des familles.

Les garanties très complètes interviennent en complément de la Sécurité Sociale, mutuelle complémentaire ou tout autre organisme. Cependant, elle ne couvre pas la « Responsabilité Civile Chef de famille », obligatoire, intégrée dans votre contrat d'assurances « Multirisques habitations ».

Pour obtenir une attestation d'assurance, chaque parent devra se connecter sur l'Espace Parents et télécharger l'attestation. En cas de déclaration de sinistre, hors période scolaire, la démarche sera similaire.

### ACCUEIL PERI SCOLAIRE :



- le matin de **7H45 à 8H20** au prix de 2.59 € par jour pour une arrivée avant 8h, puis 1€50 pour une arrivée après 8h
- le soir de **16h45 à 18h30** au prix de 2.59 € jusqu'à 17h15, puis 0,58€ par ¼ d'heure supplémentaire.
- Pour les élèves de CE2 inscrits à l'étude : accueil périscolaire possible de 18h à 18h30 au tarif de 2€59 (sur le site St Paul)

Tous les élèves qui arrivent dans ces créneaux doivent aller en APS, ils ne peuvent pas rester sur la cour.

## ETUDE ENCADREE : (doc 8 si besoin) pour les CE2 UNIQUEMENT

- de 17H00 à 18 H00 au prix de 33.40 € par mois, soit 334€ par an – tarif unique) - Début : lundi 4 septembre

*Pour les inscriptions à l'étude encadrée : remplir le formulaire et le retourner impérativement au secrétariat. Cet engagement se fait au trimestre.*

**Tout changement doit être signalé par écrit au secrétariat avant la fin du trimestre.**



## CANTINE :

Les élèves de maternelle déjeunent au 1<sup>er</sup> service à la cantine Notre-Dame et sont servis à table (par les ASEM + du personnel d'encadrement) – la moitié des GS déjeunera probablement avec les CP.

Les élèves de CP et CE1 déjeunent au 2<sup>nd</sup> service à la cantine Notre-Dame en « self ».

Les élèves de CE2 déjeunent au self Saint Paul (1<sup>er</sup> service). Ils utilisent une ligne de self adaptée pour les primaires et dans un espace « tables dédiées au primaire).

## CATECHESE POUR LES ELEVES DU CYCLE II :

Pour compléter le temps de **culture chrétienne** proposé à l'école, les parents qui le souhaitent peuvent inscrire leur(s) enfant(s) à la **catéchèse de la paroisse Saint-Paul**.

Celle-ci est indispensable pour préparer les jeunes **vers les sacrements** (notamment la première étape qui est la première communion)

*Nous vous souhaitons de bonnes vacances et nous vous donnons rendez-vous  
à l'école **Le lundi 4 septembre à 8 h30***

**Pour ceux qui le souhaitent/peuvent, il sera possible de venir dans la classe (déposer les fournitures) le vendredi 1<sup>er</sup> septembre entre 15h30 et 17h (des créneaux vous seront proposés)**

